

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2304>



Commission Administrative Académique du SNES Dijon
réunie le 8 novembre 2007

Motion Action SNES Dijon du 08/11/07

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Vie du SNES - Commission Administrative Académique (CAA) du SNES -



Date de mise en ligne : jeudi 8 novembre 2007

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Après cinq mois d'exercice des responsabilités, le gouvernement Fillon et le président de la République, occupant sans relâche le terrain médiatique, s'efforcent d'accréditer la "rupture" et remettent en question des valeurs républicaines essentielles :

- la solidarité par l'instauration de franchises médicales, une détérioration de certains régimes de retraite conduisant à de nouvelles dégradations pour tous,
- l'égalité par la casse sans précédent des services publics et des statuts des fonctionnaires, avec les choix budgétaires annoncés – 11200 emplois supprimés educ en 2008, 70 000 jusqu'en 2012, par une politique fiscale qui creuse les déficits, favorise les plus riches alors que 12,1% de la population vit sous le seuil de pauvreté (chiffre jamais atteint) sans relancer le pouvoir d'achat du plus grand nombre et alors que la croissance faiblit...,
- les libertés par des mesures iniques en matière de justice et de sécurité : dureté avec les jeunes, les sans-papiers, les travailleurs, indulgence avec les décideurs économiques dont il faudrait dépénaliser les malversations !

L'augmentation du nombre des heures supplémentaires et leur défiscalisation ne peuvent en aucun cas améliorer les revenus de tous les salariés à temps partiel obligé, de ceux qui ont des métiers pénibles, des femmes qui, les statistiques le montrent, sont encore plus en charges de tâches familiales et ménagères que les hommes ; de plus, les heures supplémentaires ne sont pas décidées par les salariées mais par les patrons.



Dans l'Education, le nombre d'heures supplémentaires augmente fortement : les heures que nous avons récupérées en obtenant le retrait des décrets De Robien sur les services ont été remplacées essentiellement par des dotations d'établissements en heures supplémentaires (le taux des HSA dans les DHG est passé dans les lycées de notre académie de 6,3% à 7,8%) ; l'accompagnement éducatif dans les collèges en ZEP se fait par une dotation académique de 48 000 HSE, soit l'équivalent de 74 postes, alors que 54 postes ont été retirés des dotations des collèges pour cette rentrée !

Dans le même temps, des **non-titulaires** sont au chômage ; les **TZR**, en nombre insuffisant, sont nommés loin de chez eux ou dans des disciplines qui ne sont pas celles de leur formation, le nombre de **collègues sur deux, voire sur trois établissements** augmente, des options ou formations sont supprimées.

L'offensive idéologique en matière d'éducation se poursuit dans les discours et dans les actes :

– **La lettre présidentielle aux éducateurs** qui accumule les clichés et les contradictions, les affirmations hasardeuses ou expéditives, n'est pourtant pas sans venin : en voulant concilier tradition et modernité, pédagogie ouverte et méthodes traditionnelles, l'épanouissement individuel et l'autorité, en promettant à une profession malmenée le retour du respect, le Président cherche à être entendu de nombreux collègues en recherche de solutions.

Sa reconnaissance toute verbale de la lourdeur du métier est peu crédible car incompatible avec son incitation au recours aux heures supplémentaires : il nous faut prendre garde à la manœuvre qui promet aux enseignants une amélioration de leur situation personnelle en échange d'une acceptation d'une nouvelle réduction des recrutements (moins d'un enseignant sur deux partant à la retraite est remplacé) et d'un élagage des horaires d'enseignement.

Or, l'offensive contre le « collège unique », contre certains enseignements (SES par exemple), le renforcement de l'autonomie des établissements et l'organisation de leur concurrence (par exemple par les contrats d'objectifs et la généralisation des dérogations), l'attaque en règle de Xavier Darcos les trois voies générale, technologique et professionnelle qui ont pourtant réussi à mener 60% de la population scolaire au niveau du baccalauréat, la baisse du nombre d'heures d'enseignement en primaire comme celles à attendre dans les collèges et lycées, convergent

vers toujours plus d'économie au détriment de la formation des jeunes !

– **L'augmentation du nombre de dérogations accordées** (de 65% l'an passé à 90% à cette rentrée) commence à créer des établissements plus homogènes socialement, d'autant plus qu'on peut craindre une augmentation des demandes dans les années à venir.

– Les rapports et déclarations se multiplient pour faire disparaître les **CIO**. Les CO-Psy sont peu à peu dépossédés de leurs missions qui sont transférées aux enseignants au sein des établissements, avec comme objectif premier de pourvoir aux emplois vacants.

– La **lecture de la lettre de Guy Môquet** a provoqué la colère justifiée de nombreux collègues qui ont refusé de s'y soumettre. C'est une preuve évidente de l'immixtion de l'exécutif dans les programmes, que nous avons eu raison de combattre.



Cette rentrée dans notre académie fut aussi caractérisée par une **forte baisse des effectifs**, malgré une remontée en 6ème et 5ème, par une augmentation des sorties hors Education nationale des élèves, par une baisse du taux d'accès au niveau 4.

Le SNES dénonce la logique budgétaire qui sous-tend l'ensemble des annonces gouvernementales :

- réduction programmée des horaires-élèves,
- suppressions d'emplois,
- alourdissement de la charge de travail des personnels,
- pression accrue sur les TZR et les non-titulaires,
- transfert ou externalisation de missions.

Le SNES défend un tout autre projet, fondé sur une politique éducative ambitieuse mettant au cœur la transmission des savoirs et une réelle démocratisation de la formation afin qu'aucun jeune ne sorte du système éducatif sans qualification. Il faut, pour ce faire, un autre budget, une autre politique.

Action

La politique gouvernementale et présidentielle rencontre des oppositions fortes :

- **La journée de grève du 18 octobre** a été très suivie dans les transports et une nouvelle grève reconductible est prévue à partir du 13 novembre. Les propositions gouvernementales tardives sont rejetées par les organisations syndicales.
- **A l'université**, le mouvement des étudiants contre la loi votée cet été avec notamment l'autonomie des universités se développe.
- **Les marins pêcheurs**, par un mouvement puissant, rapide et unanime ont contraint le président de la République et le gouvernement à réagir, mais les solutions proposées (par exemple la suppression des

cotisations sociales patronales) ne sont pas acceptables.

Dans notre secteur, **l'unité des fédérations de fonctionnaires et de l'Education Nationale pour la grève du 20 novembre doit permettre de mobiliser une majorité de collègues.**

La Commission Administrative Académique (CAA) du SNES Dijon appelle les collègues à se réunir dans les établissements avant le 20 novembre dans des réunions d'information syndicales ou autres réunions pour convaincre les collègues de s'engager dans la grève.

Le 20 novembre, les manifestations doivent être puissantes pour montrer notre détermination. Les **AG d'établissement**, les **AG locales et départementales** (interprofessionnelles ou éducation nationale) doivent permettre de débattre des suites à donner à cette grève qui ne peut rester sans lendemain en prenant en compte l'évolution des autres mouvements sociaux.



Syndicat national des enseignants de Second degré

Post-scriptum :

– **Vote** : POUR à l'unanimité des 18 membres présents de la CAA.